

vant. Autre exemple. La Russie, comme vous l'avez sans doute entendu dire, traite la Pologne d'une manière qui fait frémir l'humanité. Pourquoi cela ? Parceque le parti libéral n'a pas de voix dans les affaires du gouvernement russe ; car, croyez-moi, les peuples ne se maltraiteraient jamais entr'eux s'ils n'étaient conduits par des égoïstes et des ambitieux de vaine gloire.

*Androche.* — Comme cela, monsieur Bonsens, vous êtes en faveur d'un gouvernement libéral ?

*Bonsens.* — Non, mon brave Androche ; je suis en faveur d'un gouvernement représentatif où toutes les opinions sont entendues et respectées, où libéraux et conservateurs peuvent gouverner tour à tour et se contrôler mutuellement.

*Boudin.* — Qui ! ils en ont fait de belles vos libéraux quand ils ont été au pouvoir. Quels abus ont-ils réformés ?

*Bistouri.* — Mon brave confrère, vous avouerez qu'il n'est pas facile de réparer en un an les abus accumulés depuis la conquête du pays. Dites-moi, si on vous appelait près d'un malade et que sur toute la route vous seriez attaqué par des confrères jaloux qui, au lieu de vous aider à traiter votre patient, ne feraient que chercher à renverser votre voiture et finiraient par vous jeter dans un fossé, trouveriez-vous qu'il serait juste de vous faire des reproches si le malade avait empiré pendant qu'il était censé être sous vos soins ! Voilà pourtant ce que l'on a fait de nos ministres à qui l'on n'a laissé aucun répit ; qu'on a harcelés sans relâche jusqu'à ce qu'on les ait jetés à terre.

*Quenoche.* — Vous avez qu'à voir ! Mais comment se fait-il que nos membres du Parlement ne leur donnent pas franc-jeu comme aux autres. C'est donc qu'ils n'ont pas confiance dans leurs talents. Il me semble, d'après ce que j'ai entendu dire, que nos membres étaient plus patriotes, plus indépendants avant les troubles de trente-sept que depuis l'Union.

*Jérémié.* — Je vous dis que tout va de mal en pire. Comment expliquerez-vous cela, père Bonsens, vous qui dites que tout progresse et que les hommes s'améliorent par l'éducation ; je crois que là vous avez tort.

*Pétrus.* — Allons, allons, voilà-t-il pas

Quenoche et Jérémié qui se mêlent de raisonner. Il n'y a pas long-tems que ça ne souffrait mot. Je crois, père Bonsens, que vous allez tant leur en montrer qu'ils en sauront plus long que vous.

*Quenoche.* — Tu peux rire si tu veux, ça n'empêche pas que la chambre n'est pas comme du tems de mon père.

*Jérémié.* — Il n'y a pas de quoi rire. On paie tout plus cher excepté le grain et on dit que tout va encore renchérir et que le grain va encore baisser. Je ne ris pas moi et je pourrais bien plutôt pleurer. Je suis endetté et je paie douze pour cent d'intérêt et il y en a qui disent que c'est la chambre qui est cause de cela. Je ne comprends rien à ça moi et le père Bonsens est, sans votre respect, bien simple s'il appelle ça un progrès.

*Bonsens.* — Ecoute, Jérémié ; les hommes sont les hommes ; ils ne valent guère mieux les uns que les autres en politique, je crois déjà vous avoir dit cela ; mais il faut arranger les choses de manière que rien ne se puisse faire sans que le peuple qui paie en ait connaissance et y donne son consentement. Avant trente-sept chaque comté était représenté par deux membres, souvenez-vous de cela. Un des membres ne pouvait pas voter différemment de son collègue sans être obligé d'aller expliquer sa conduite devant ses électeurs en présence du collègue qui lui aussi expliquait son vote. Il n'y avait pas moyen d'acheter alors une conscience sans que les électeurs en fussent de suite informés. Aujourd'hui un membre vote comme il leur plaît, se vend, change même la constitution qu'il a juré de maintenir, et si, par hasard, on lui demande compte de sa conduite, il pose des conditions à la discussion ; il vient lire en public des gros livres, pleins de chiffres ; il dit que personne d'étranger au comté ne devrait parler ; que ceux qui lui répliqueraient parleront cinq ou dix minutes, enfin il a recours à mille moyens pour détourner l'attention du sujet en dispute, et l'assemblée se disperse sans qu'il soit possible de savoir si le représentant est approuvé ou condamné.

*Boudin.* — Mais où en serions-nous s'il fallait doubler le nombre des membres du Parlement ? Il me semble que cela coûte assez cher.